

**RAPPORT N° 98/7-23
au Conseil Municipal**

OBJET

**COLORADO
APPROBATION DU CRAC 1997**

L'aménagement du Parc du Colorado est aujourd'hui en phase d'achèvement.
Les travaux restant à réaliser sont :

1. la remise aux normes des jeux d'enfants,
2. la reprise des gardes aux corps et des rondins en bois.
3. la réalisation du kiosque sanitaire,

Quelques reprises sont également à prévoir avant remise des ouvrages à la Ville (poteau incendie, borne-fontaine, etc...).

Programme réalisé
Voirie d'accès au Parc et éclairage public Espaces verts paysagés (entrée du Parc et aires de jeux) Jeux d'enfants Restructuration du Golf Déplacement du Poney-Club et raccordement aux réseaux

Programme à réaliser	OS
Kiosques sanitaires	Octobre 1998
Reprise des jeux d'enfants pour prise en compte des nouvelles normes de sécurité	En attente d'approbation du CRAC
Reprise des réserves de l'entreprise TPA (garde aux corps et rondins à reprendre)	
Reprise de clôture du practice	En attente d'approbation du CRAC

Le présent projet de compte rendu annuel au concédant se résume comme suit :

RAPPORT N° 98/7-23

Le nouvel équilibre du bilan se monte à 14 831 000 F HT contre 13 178 000 F HT. Cet accroissement est dû à une augmentation des coûts de mise aux normes des jeux et des montants réévalués des travaux restant à réaliser sur le site.

Ces dépenses ont augmenté globalement de 1 653 000 F HT, dont :

- Participation et taxes		10 000 F,
- Surcoût remise aux normes jeux d'enfants		309 000 F,
- Surcoût DGD Parcours de Golf		91 000 F,
- Provisions reprise Parcours de Golf	PROVISION	100 000 F,
- Suppression voie accès haute		- 159 000 F,
- Poste créé - Aléas	PROVISION	261 000 F,
- Poste créé - Révisions / actualisation		56 000 F,
- Revalorisation Kiosque		257 000 F,
- Travaux divers (entretien Parc, branchement, accès radar, etc...)		166 000 F,
- Honoraires maîtrise d'œuvre		411 000 F,
- Poste créé - Autres dépenses (repro, communication, etc...)		112 000 F,
- Frais financiers		36 000 F,
- Divers		3 000 F.

La participation totale de la collectivité est estimée à 8 869 000 F HT au lieu de 7 726 000 F HT, du fait de l'augmentation du poste travaux.

En tenant compte de la TVA, cette nouvelle participation s'établit à 10 277 000 F. Il reste à verser 2 227 000 F.

Je vous demande donc d'approuver le CRAC 1997 / Colorado.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 98/7-23
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 18 décembre 1998**

OBJET

**COLORADO
APPROBATION DU CRAC 1997**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 98/7-23 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, premier Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Aménagement, et Entreprise Municipale/ Finances ;

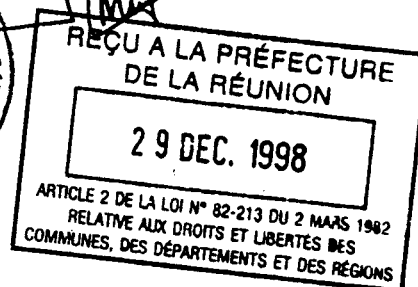
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(5 abstentions)**

Approuve le CRAC 1997 / Colorado.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 24 DEC. 1998

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**



PLAN DE FINANCEMENT

PARC DU COLORADO PLAN DE FINANCEMENT EN KF HT

	Montant dernier bilan approuvé crac 1996	Montant bilan arrêté au 31 déc 97	Total réalisations au 31 décembre 1997	Prévisions 1998	Prévisions 1999	Prévisions 2000	Prévisions 2001 et plus
DEPENSES							
Etudes générales	498	498	498				
Acquisitions et frais sur acq.	50	50	50				
Terrain							
Frais de notaire							
Frais divers	50	50	50				
Participations et taxes	34	44	34		10		
Travaux Infra. primaires							
Travaux Infra. secondaires	10 099	10 755	9 481		1 021	113	140
Aménagement du Parc du Colorado	5 225	5 533	4 675		702		156
Parcours de golf	4 230	4 421	4 321		100		0
Poney club et accès Parc partie haute	644	484	484				0
Révisions de prix		56			40		16
Aléas (provisions)		261			179	113	-32
Equipements superstructure	706	963	513	450			0
Travaux divers	54	220	63	39	84	30	4
Honoraires Maitrise Oeuvre...	924	1 336	1 022	106	135		73
Autres dépenses rémunérables (divers)		112	39	25	20		27
Frais de notaires (ventes)							
Reproduction		77	19	25	5		28
Communication		33	18		15		0
Divers		2	2				
Autres dépenses non rémunérables							
Frais financiers sur emprunt							
Frais/Produits financiers de C.T.	486	522	480	4	0	2	36
TVA résiduelle si Prorata							
Sous-total honoraires	327	332	259	15	31	4	23
Participations Equipements Primaires							
TOTAL DEPENSES	13 178	14 831	12 439	639	1 301	148	303

RECETTES							
Participation collectivité	7 726	8 869	7 369	274	1 156		70
Subventions autres	5 453	5 962	5 437		525		0
TOTAL RECETTES	13 178	14 831	12 806	274	1 681		70

TVA sur toutes participations	734	1 408	681		500	227	
Total participation Ville TTC	8 460	10 277	8 050	274	1 656	227	70

ANNEXE AU RAPPORT ANNUAL DE LA MAIRIE DE LA RÉUNION

Vu par le Conseil Municipal
en séance du

29 DEC. 1998
 18 DEC. 1998
 ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS



LE MAIRE